

Valobat dépose une demande d'agrément pour la REP Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA)

En réponse à l'arrêté du 12 octobre 2023 portant cahier des charges d'agrément des éco-organismes de la filière des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA), Valobat vient de déposer sa demande d'agrément. Unique éco-organisme de la filière REP PMCB positionné sur toutes les catégories de produits et matériaux du bâtiment et sur tous les canaux de collecte*, il ambitionne d'élargir son offre de services aux éléments d'ameublement. Son objectif : proposer des optimisations administratives et opérationnelles aux producteurs et détenteurs de déchets concernés à la fois par les REP PMCB et DEA.

■ Déjà en action pour assurer la continuité

Valobat vise une montée en puissance rapide pour répondre aux obligations de cette filière mature. Son organisation sera ajustée pour optimiser les coûts, en mettant en œuvre des effets d'échelle et de mutualisation des expertises. **Valobat s'organise d'ores et déjà avec les autres éco-organismes de la filière de l'ameublement afin d'assurer la continuité des services et de garantir de la fluidité pour les déchetteries et collectivités locales, dès l'obtention de l'agrément.** Sa gouvernance historique sera également remaniée pour que des associés metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement pilotent cette filière au sein d'un comité de secteur dédié. A l'heure actuelle, une centaine d'entreprises ont déclaré leur volonté d'adhérer à Valobat sur cette filière, en signant une lettre d'intention.

■ Répondre aux attentes de transversalité avec une solution simple et performante

La démarche de Valobat s'inscrit dans la continuité des suggestions de nombreux observateurs pour une plus grande transversalité des éco-organismes. En apportant une valeur ajoutée, il participera à la consolidation des travaux réalisés depuis le démarrage de cette filière. Pour aller encore plus loin, il étendra et accélérera le déploiement des services de réparation et de réemploi / réutilisation.

Dans une logique d'efficacité et d'optimisation des coûts, Valobat se positionnera avec une solution simple et performante :

- ✓ des services complémentaires et des interfaces mutualisées, avec notamment **une déclaration unique, simplifiée et simultanée**, pour faciliter la mise en conformité,
- ✓ la mise en place des moyens nécessaires pour **développer rapidement la réparation des éléments d'ameublement, pour allonger leur durée de vie, et généraliser le réemploi et la réutilisation pour leur offrir une seconde vie**,
- ✓ le déploiement d'une solution de reprise des déchets élargie, pour harmoniser et optimiser la gestion de la fin de vie des DEA pour les détenteurs, les distributeurs et les collectivités territoriales. **Fort d'un réseau efficace de partenaires de reprise, collecte et traitement, Valobat prend l'engagement de faire bénéficier la filière DEA de l'infrastructure qu'il a développée pour la filière PMCB.**
- ✓ **une offre transversale sur les thématiques d'intérêt général** (communication, recherche & développement, éco-conception, traçabilité, etc.) pour **accélérer l'économie circulaire des DEA**.

«

Nous nous engagerons au service des acteurs des éléments d'ameublement en restant fidèles aux convictions qui animent les équipes de Valobat depuis son origine. Conscients de la responsabilité qui est la nôtre, nous œuvrons au quotidien pour contribuer à une meilleure circularité des articles, produits et matériaux des secteurs de la construction, du bricolage et du jardin, et des éléments d'ameublement. Simplifier la vie de toutes les parties prenantes est notre raison d'être. Chaque jour, nous sommes à leur écoute et nous nous adaptons à leurs contraintes afin de faire de l'économie circulaire une réalité dans tout le secteur de la construction. ».

Hervé de Maistre, Président de Valobat

* Valobat a également déposé en septembre dernier une demande d'agrément pour la REP ABJ (Articles de Bricolage et de Jardin).

Valobat est le seul éco-organisme, dans le cadre de la REP PMCB, à assurer une présence sur tous les circuits de collecte, avec un service complet dédié à tous les metteurs sur le marché et les détenteurs de déchets. Il est gouverné par 50 actionnaires : industriels, distributeurs et organisations professionnelles, engagés pour une feuille de route ambitieuse : faire progresser le recyclage des déchets du bâtiment. Valobat offre aux entreprises de travaux une solution multi-matériaux de reprise des déchets collectés séparément dans les points de collecte de proximité, et développe les filières de recyclage. Deux objectifs prioritaires : servir au mieux les adhérents dans la mise en place de leur responsabilité élargie et accompagner le plus efficacement le geste de tri des détenteurs de déchets. Valobat compte 52 collaborateurs répartis sur toute la France. www.valobat.fr